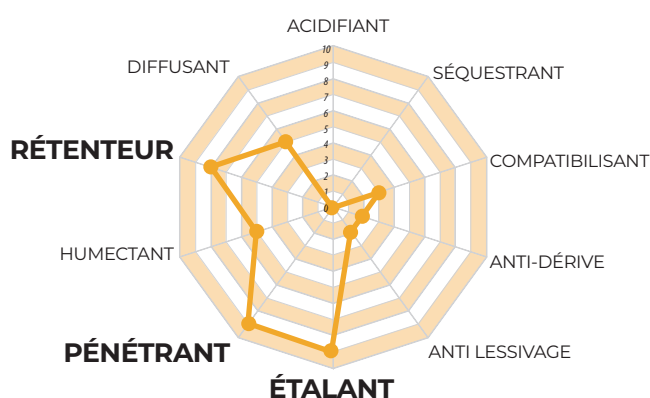


Dynamiz MXL

Adjuvant micellaire
Pour bouillies herbicides



Fonctions adjuvantes



Caractéristiques produit

AMM : 2240041

COMPOSITION : 524 g/L - acides gras, C12-C16 et C-18 insaturés, éthoxylés (méthylés) (CAS n° 1374860-17-9)
524 g/L - monolaurate de sorbitane éthoxylé (CAS n° 9005-64-5)

FORMULATION : Concentré soluble (SL)

SPÉCIFICITÉ : Adjuvant non-ionique

USAGES : Pour bouillies herbicides

DOSE HOMOLOGUÉE : 0,25 %



UTILISABLE EN AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

Let's grow greener

 **Rovensa
Next**

Adjuvant micellaire Pour bouillies herbicides



Fonctions adjuvantes



ÉTALANT : Réduction de la tension de surface des gouttelettes pour démultiplier leur capacité de couverture des cibles.



RÉTENTEUR : Capacité de limiter le rebond et/ou le ruissellement des gouttelettes de pulvérisation sur feuilles hydrophobes ou hydrophiles.



PÉNÉTRANT : Effet perméabilisant favorisant le passage des substances actives au travers des cires épicuticulaires quelles que soient ses caractéristiques physiques ou biologiques.



Usages principaux

- Adjuvant souple d'usage, à associer aux herbicides racinaires et foliaires
- Mouillant, rétenteur et pénétrant, à utiliser seul ou en renforcement d'un correcteur d'eau ou d'un mouillant

Se référer à l'étiquette pour consulter les restrictions d'usages



Conseils d'utilisation - Préparation de la bouillie

1. Remplir la cuve du pulvérisateur au $\frac{3}{4}$ du volume d'eau nécessaire à l'application.
2. Ajouter le ou les herbicides selon l'ordre de mélange adapté aux formulations, puis compléter avec Dynamiz MXL à 0,25 % en dernier dans l'eau de pulvérisation,
3. Terminer le remplissage en maintenant l'agitation jusqu'à homogénéité de la bouillie.



Points forts produit

➤ UNE PROTECTION PAR ENCAPSULATION MICELLAIRE

Dynamiz MXL contient deux types de tensio actifs qui s'agrègent entre eux pour former des micelles amphiphiles. La périphérie des micelles est hydrophile (affinité avec l'eau) alors que le cœur des micelles est lipophile (affinité avec l'huile). Ainsi, tout type de matière active est encapsulée à l'intérieur des micelles ou en périphérie. Dynamiz MXL s'associe également à tous types de formulations herbicides.

➤ UN ADJUVANT SOUPLE D'USAGE, POUR SOL ET FEUILLE

En association avec les herbicides racinaires, Dynamiz MXL :

- Protège les substances actives de l'adsorption par le complexe argilo-humique grâce à l'encapsulation micellaire,
- Solubilise les herbicides dans la solution du sol assurant ainsi leur mobilité et disponibilité pour les adventices
- Protège les matières actives de la photolyse grâce au bouclier micellaire.

En association avec les herbicides foliaires, Dynamiz MXL :

- Optimise l'étalement pour atteindre tous types de cibles et stade de développement,
- Améliore la rétention pour limiter les pertes,
- Combine deux modes de pénétration par voies hydrophile et lipophile pour maximiser la pénétration et la systémie des matières actives dans les adventices.

Adjuvant micellaire Pour bouillies herbicides



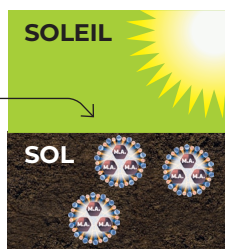
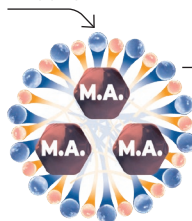
Tests de performances

➔ PROTECTION DES MATIÈRES ACTIVES PAR ENCAPSULATION MICELLAIRE

Deux types de tensio-actifs protègent les matières actives (**M.A.**)

Les micelles sont invisibles à l'oeil nu. Des millions de micelles composent chaque gouttelette de pulvérisation.

Micelle



Protection des matières actives (**M.A.**) contre la photodégradation des UVs

Protection des matières actives (**M.A.**) contre l'adsorption par le complexe argilo-humique du sol

➔ TENSION DE SURFACE À L'ÉQUILIBRE

Dynamiz MXL améliore la couverture des cibles grâce à une tension de surface réduite.

Test réalisé au goniomètre



TÉMOIN EAU - 72 dynes/cm



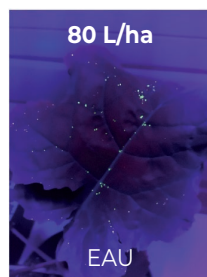
Dynamiz MXL 0,25% - 32 dynes/cm

➔ RÉTENTION SUR CIBLE HYDROPHOBE

Dynamiz MXL permet de réduire le volume d'eau de la bouillie tout en maintenant la même couverture.

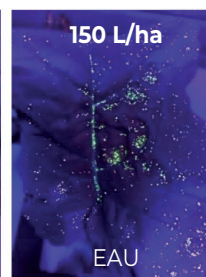
Dynamiz MXL assure la bonne répartition du produit sur le sol et les jeunes plantules.

Test réalisé au banc de pulvérisation sur feuilles de colza, avec de la fluoresceïne à une vitesse de 12 km/h, avec une buse XR 8002 et une pression de 3 bars



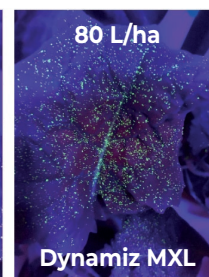
80 L/ha

EAU



150 L/ha

EAU



80 L/ha

Dynamiz MXL

➔ PÉNÉTRATION AMÉLIORÉE

Dynamiz MXL améliore la pénétration inter et intra cellulaire des substances jusqu'aux organes vasculaires pour une meilleure systémie des herbicides au sein des adventices.

Vue au microscope d'une coupe transversale de feuille de blé, 2 heures après traitement avec un pigment fluorescent (Rhodamine)



Rhodamine seule



Rhodamine + Dynamiz MXL

Tableau des usages autorisés

Culture(s)	Dose homologuée	Nombre maximal de traitements par an*	Conditions d'emploi et Délai avant récolte (DAR)	Intervalle entre applications	Zone non traitée aquatique (ZNT)
Betterave à sucre ou industrielle, betterave potagère et pomme de terre	0,25 L/hL	5 / an **	** BBCH 19 au maximum	7 jours minimum**	Minimum 5 mètres, se reporter à la ZNT de l'herbicide associé si celle-ci est plus importante
Céréales à paille	0,25 L/hL	3 / an **	** BBCH 51 au maximum		
Crucifères oléagineuses, dont Colza	0,25 L/hL	3 / an **	** BBCH 50 au maximum		
Cultures légumières	0,25 L/hL	3 / an **	** BBCH 50 au maximum pour légumes fruits et légumineuses potagères (fraîches et sèches) BBCH 19 au maximum pour légumes bulbes, racines ou tubercules, BBCH 16 au maximum pour choux, légumes feuilles ou tiges		
Graines protéagineuses, légumineuses fourragères	0,25 L/hL	3 / an **	** BBCH 50 au maximum		
Mais (et maïs doux, millet, moha, miscanthus, sorgho)	0,25 L/hL	3 / an **	** BBCH 19 au maximum		
Soja, Tournesol	0,25 L/hL	3 / an **	** BBCH 65 au maximum		
Vergers, Vigne	0,25 L/hL	3 / an **	** BBCH 50 au maximum		
Petits fruits (cassis, framboise, etc.), fraisier	0,25 L/hL	3 / an **	** BBCH 16 au maximum (sauf PPAM non alimentaires : non pertinent)		
Fines herbes, épices, infusions, pavot, PPAM non alimentaires, PPAMC	0,25 L/hL	3 / an **	Se reporter aux conditions d'emploi de l'herbicide associé		
Tabac	0,25 L/hL	5 / an **	Se reporter aux conditions d'emploi de l'herbicide associé		
Cultures porte-graines	0,25 L/hL	5 / an **	Se reporter aux conditions d'emploi de l'herbicide associé		
Cultures ornementales	0,25 L/hL	5 / an **	Se reporter aux conditions d'emploi de l'herbicide associé		
Zones non agricoles (sauf terrain de golf, gazons et autre pelouse sportive)	0,25 L/hL	5 / an **	Se reporter aux conditions d'emploi de l'herbicide associé		

* Zone non traitée ** Selon le produit phytopharmaceutique associé

Les adjuvants Rovensa Next

Un adjuvant est une préparation, dépourvue d'activité phytopharmaceutique qui, ajoutée aux traitements de protection des plantes, renforce leur efficacité et autres propriétés physico-chimiques (AFA).

Rovensa Next caractérise toutes les fonctions adjuvantes de ses produits de manière scientifique. Les adjuvants sont testés en laboratoire par appareillage mais aussi sur plantes en conditions réelles de pulvérisation.

Grâce à son banc de pulvérisation et son quad expérimental **Rovensa Next** teste tous ses adjuvants au plus proche des conditions réelles d'applications.



Distribué par :

SDP – Rovensa Next

1 rue Quesnay - 02000 LAON – France
Tél. +33(0)323 801 018

contact@rovensanext.com
www.rovensanext.fr

Packaging : 1L, 5L, 10L

Rovensa Next



Dynamiz MXL. ATTENTION. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque une sévère irritation des yeux. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P332+P313 En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical/ Consulter un médecin. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréée d'élimination des déchets. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. UFI : 2780-ROSS-400X-NM35